



La banque dénonce mon compte particulier

Par **marsoin**, le **08/12/2010** à **14:31**

Bonjour,

Ma banque à arrêtee toutes les domiciliations sur mon compte après des dépassements de découvert. J'ai reçu leur lettre d'avertissement alors qu'ils avaient déjà bloqué mon compte.

Action menées:

- Déposé un chèque de 2130 euros
- Réglé les artisans en liquide
- Réglé les factures courante par chèque de ma compagne
- Contacté la banque pour rdv

Problème; la banque ne me passe jamais de conseillers au téléphone et n'a le tps de me recevoir que vendredi 10 décembre 17h alors que je les ai contacté mardi 7 décembre 9h. Je reçois tous les jours par la poste des chèques rejetés, des prélèvements rejetés et de même pour les traites de la maisons.

Je suis pourtant revenu dans mon autorisation de découvert! Ils veulent ma maison?

Ils me privent de droits auprès de mon compte comment puis je survivre?

Par **amajuris**, le **08/12/2010** à **18:22**

bjr,

après vous avoir informé, une banque peut vous supprimer votre autorisation de découvert qui n'est qu'une facilité qu'elle vous accorde et non une obligation surtout si votre compte est toujours débiteur.

cdt

Par **mimi493**, le **08/12/2010** à **19:53**

Recevoir le 10 pour une demande le 7 n'a rien d'anormal, c'est même très rapide.